



GASSIN
la plus belle vue du Golfe

AU CŒUR DES SENTIERS

CHEMIN DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LA-CONSOLATION

Randonner au cœur du Golfe

📍 4,1 km

📈 222 m

🕒 1 h 10



Ce sentier conduit le promeneur à travers les rues médiévales du village de Gassin jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation et une ancienne bergerie restaurée.

Descriptif

Le chemin de la chapelle, qui accueille chaque année en août les festivités de la Saint-Laurent, permet la découverte du village et de son extension moderne (Marianne d'or et prix européen d'architecture) avant de plonger à travers vignes et forêts.

Stationnement

La randonnée commence au niveau des parkings situés près de l'office de tourisme et de la table d'orientation qui offre une vue extraordinaire sur le golfe de Saint-Tropez et sur le massif des Maures. D'autres espaces de stationnement sont aménagés aux alentours.

Balisage

Suivre les panneaux « Chemin de la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation » et les marques bleues.

Début de la randonnée

La randonnée commence au niveau des parkings situés près de l'office de tourisme. Depuis ces parkings, rejoindre la montée Venterraou. Poursuivre sur la place Neuve puis sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Bifurquer ensuite sur le chemin du Puits Saint-Jean vers le mini-stade.

Le parcours emprunte alors en partie les Boucles de l'Arlatane (sentiers des Sources et du Vallat). Suivre ensuite à gauche le sentier balisé en bleu et indiqué « Chemin de la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation ».



LE BALISAGE SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉES

Bonne direction



Tourner à gauche



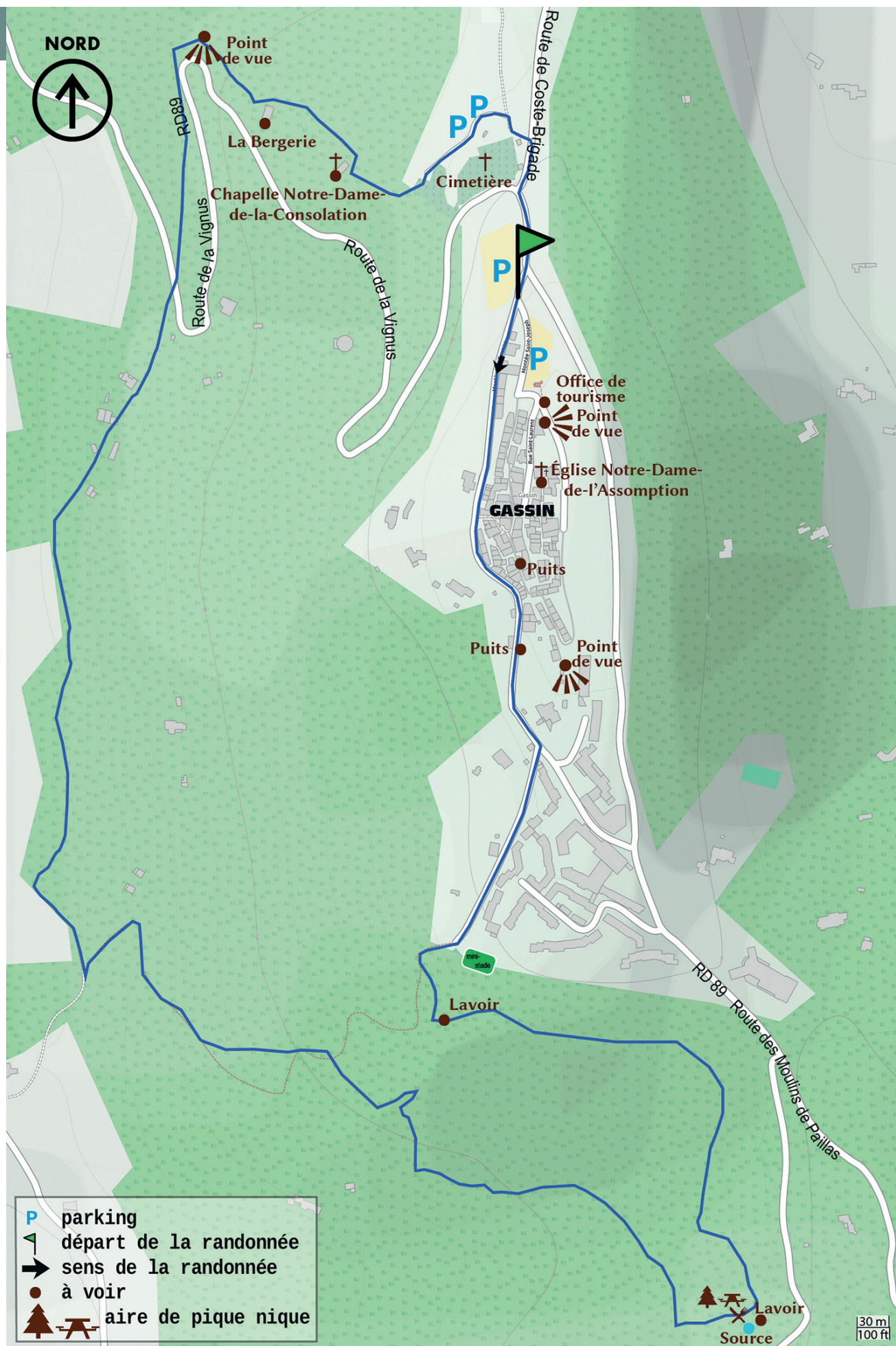
Tourner à droite



Mauvaise direction



NOTRE-DAME-DE-LA-CONSOLATION



LES BOUCLES DE L'ARLATANE

Randonner au cœur du Golfe

📍 3,5 km

📈 230 m

🕒 55 min



Les boucles de l'Arlatane vous permettent de découvrir la faune et la flore autour du village de Gassin en admirant le massif des Maures au nord et la Méditerranée au sud.

Descriptif

Les sentiers des Bugadières, des Restanques, des Sources et du Vallat forment les boucles de l'Arlatane, agrémentées d'une série de panneaux botaniques.

Stationnement et début de la randonnée

Le stationnement se fait au vieux village ou au parking de l'école au nouveau village. Le départ se fait au niveau du mini-stade au bout du chemin du Puits Saint-Jean.

Sentier des Sources

Depuis le point de départ, passer le lavoir et, après avoir laissé le sentier des Bugadières sur votre gauche, prendre à gauche le sentier des Sources. Vous arrivez à l'aire de pique-nique et découvrez près d'un lavoir la source de l'Arlatane. Vous pouvez revenir sur vos pas ou poursuivre la boucle par le chemin du Vallat (aller-retour : 1,3 kilomètre, 16 minutes).

Chemin du Vallat

Depuis le départ, poursuivre jusqu'au premier croisement et prendre à droite en laissant sur votre gauche le sentier des Bugadières. Prendre à nouveau à droite en laissant sur votre gauche le sentier des Sources jusqu'à l'aire de pique-nique. Reprendre le sentier en sens inverse ou revenir par le chemin des Sources (aller-retour : 1,3 kilomètre, 16 minutes).

Sentier des Bugadières

Après le lavoir, au début des sentiers de l'Arlatane, prendre à gauche (est) en direction de la traverse des Bugadières. Sur le chemin, deux escaliers vous permettent de remonter vers le nouveau village. Le nom du sentier, tiré du provençal, rend hommage aux Gassinoises qui venaient en ces lieux laver le linge (aller-retour : 550 mètres, 7 minutes).

Sentier des Restanques

Le sentier des Restanques relie le chemin du Vallat à l'est et le sentier des Sources à l'ouest. Les restanques sont les murs de pierres sèches dressées pour permettre les cultures dans les terrains accidentés, typiquement autour des villages perchés. (aller-retour : 680 mètres, 9 minutes).



PANORAMAS DU GOLFE

📍 16,9 km

↗ 592 m

🕒 4 h 40



Depuis le village de Gassin, découvrez de magnifiques vues sur le golfe de Saint-Tropez, le massif des Maures et la baie de Cavalaire.

Descriptif

Ce sentier permet de découvrir les paysages variés du territoire gassinois : vignobles (domaines de Carteyron, Tropez, Chausse), forêts (où se retrouvent la plupart des essences provençales comme les chênes verts, blancs, lièges, la bruyère, les pins parasols, le thym...). Le circuit permet au promeneur de découvrir le patrimoine bâti de Gassin : l'oratoire de Saint-Joseph, la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation, la Bergerie, et, en fin de parcours, le village.

Stationnement

La randonnée commence au niveau des parkings situés près de l'office de tourisme et de la table d'orientation qui offre la plus belle vue sur le golfe de Saint-Tropez. D'autres espaces de stationnement sont aménagés aux alentours.

Balisage

Fléchage orange et panneaux « Panoramas du golfe de St-Tropez et de la baie de Cavalaire ».

Parcours (carte pages suivantes)

Depuis les parkings, descendez la montée Saint-Joseph puis empruntez le chemin de Coste Brigade vers le nord, vers l'entrée du village jusqu'au cimetière (👁 monument Saint-Joseph). Contournez-le par la droite ; laissez sur votre droite le chemin de Villevieille et prenez le chemin qui descend entre le cimetière et les terrains de pétanque. Tournez ensuite sur la droite pour passer devant la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation (👁) église paroissiale de Gassin au Moyen Âge. Continuez sur le chemin pour trouver sur votre gauche la Bergerie. Le sentier se poursuit à l'écart de la route de la Vignus.

Quand vous arrivez au lieu-dit la Gare, vous devez traverser sur le passage piétons à droite avant l'arrêt de bus et revenir par le trottoir en face. Prenez le chemin de Pinpinon qui se poursuit en piste après le gué.

Suivez la piste puis prenez à gauche le GR sur 3 km, puis bifurquez sur la gauche en suivant toujours le balisage orange. Descendez la piste avant de prendre à droite un petit sentier qui s'ouvre sur le maquis et se poursuit dans la forêt. (👁 vues sur Gassin et le golfe de Saint-Tropez).

Arrivés en bas du chemin, poussez la porte métallique pour entrer dans la propriété du domaine viticole gassinois de Chausse. Longez la clôture et repassez par la seconde porte pour sortir du domaine. Continuez sur le chemin à travers la forêt jusqu'au boulevard Frédéric Mistral, que vous suivez en partant à droite. Passez devant l'école, les terrains de tennis et les habitations.

Au débouché du boulevard, utilisez les passages protégés pour rejoindre le rond-point en face de vous. Prenez la piste multi-modale, indiquée par le panneau « parcours cyclable du littoral ».

Variante : si vous le souhaitez, au débouché du boulevard, vous avez la possibilité de descendre à droite jusqu'à l'office de tourisme de la Croix-Valmer avant de revenir au départ de la piste multi-modale.

Au lieu dit la Gare, vous passez devant le restaurant Les Sarments en reprenant en sens inverse le même chemin qu'à l'aller jusqu'au chemin de Riboty.

Vous débouchez sur la route de la Vignus que vous empruntez sur 70 mètres en montant puis vous rejoignez le sentier de la Gare (à droite de la maison La Vignus).

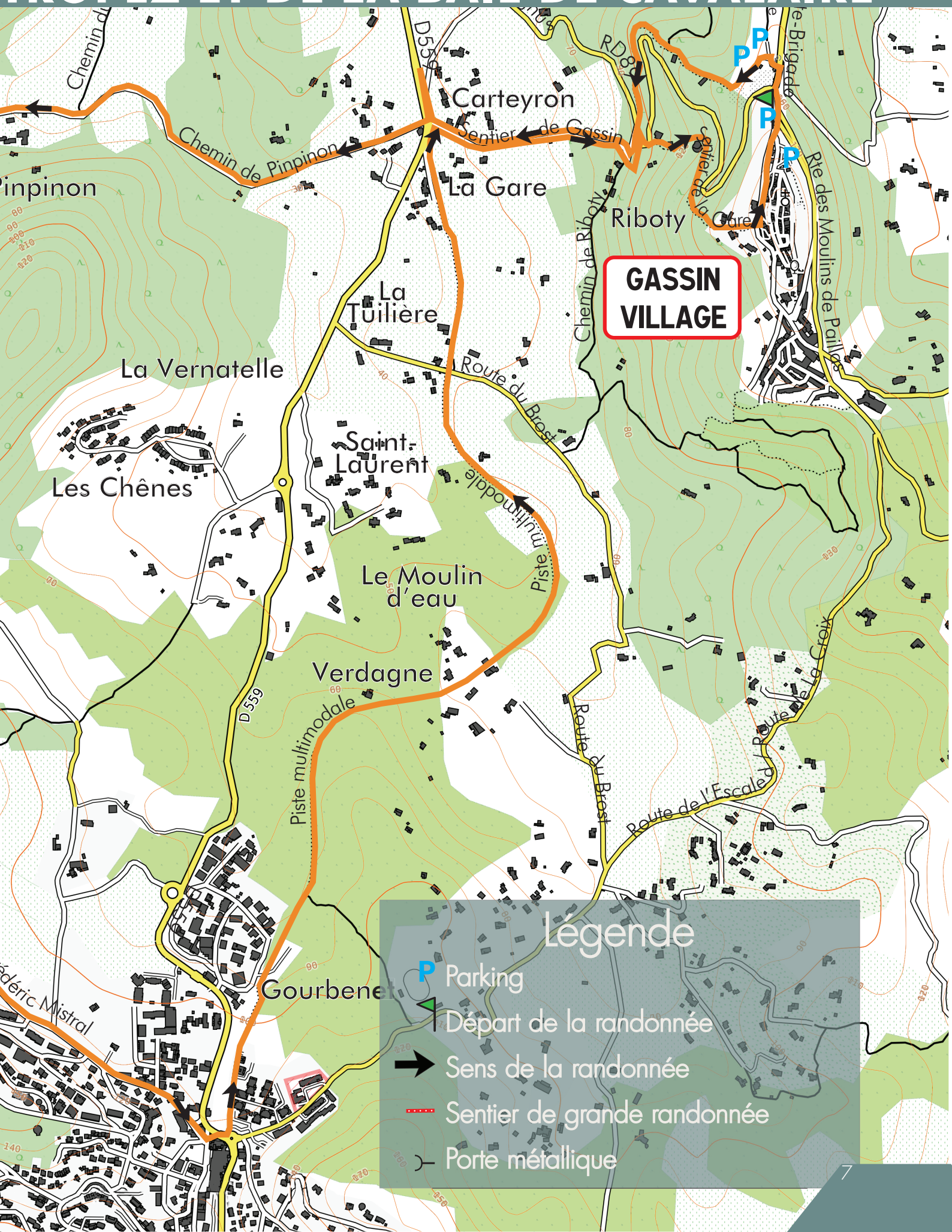
Revenus au village, tournez à droite pour rejoindre l'entrée du vieux village.



PANORAMAS DU GOLFE DE SAINT-



TROPEZ ET DE LA BAIE DE CAVALAIRE



**GASSIN
VILLAGE**

Légende

Parking

Départ de la randonnée

Sens de la randonnée

Sentier de grande randonnée

Porte métallique

LE SENTIER DE LA MER

Randonner au cœur du Golfe

📍 9,6km(A/R)

↗ 432 m

🕒 150 min



Depuis le village perché, le sentier vous conduit à la mer en vous offrant des points de vue remarquables sur le golfe de Saint-Tropez et Grimaud. Vous arrivez aux Marines de Gassin et ses commerces en passant près du domaine du Bourrian et du Haras/Polo Club. Vous pouvez profiter de la plage et de baignade.

Descriptif

Le sentier en aller-retour est accessible aux randonneurs, vététistes et cavaliers. Cette belle piste aérée et ombragée vous offre un aperçu de la diversité de la flore gassinoise (pinède, vignoble, chênes, genêts, lauriers).

Vous pourrez profiter de la plage des Marines et de la baignade (surveillée en saison) avant votre retour.

Stationnement

Le stationnement se fait au vieux village, côté office de tourisme. Le départ se fait au niveau du parking Louis Collomp, près du cimetière. À l'arrivée, vous pouvez garer votre véhicule sur le parking des Marines.

Balisage

Marques bleu turquoise.

Infos pratiques

En été, informez-vous impérativement avant votre départ que le sentier n'est pas fermé à cause du risque incendie (renseignements sur le site de la préfecture du Var ou à l'office de tourisme).



Vous trouverez sur votre parcours un petit gué que vous pourrez le cas échéant contourner en empruntant un sentier un peu plus à droite.

Attention également en période de chasse à ne pas emprunter le sentier s'il est barré.

Attention lors des traversées des routes en campagne sans passage protégé.

Le sentier vous permet de rejoindre la piste multimodale protégée pour rallier port Grimaud sur votre gauche et Saint-Tropez sur votre droite.

LE SENTIER DE LA MER

Parcours

Depuis la place Louis Collomp, descendre vers le cimetière et le contourner par la gauche (👁 passage devant le monument à saint Joseph) en suivant le panneau «Villevieille». Prendre le chemin à gauche (50 m) puis suivre la piste de Villevieille.

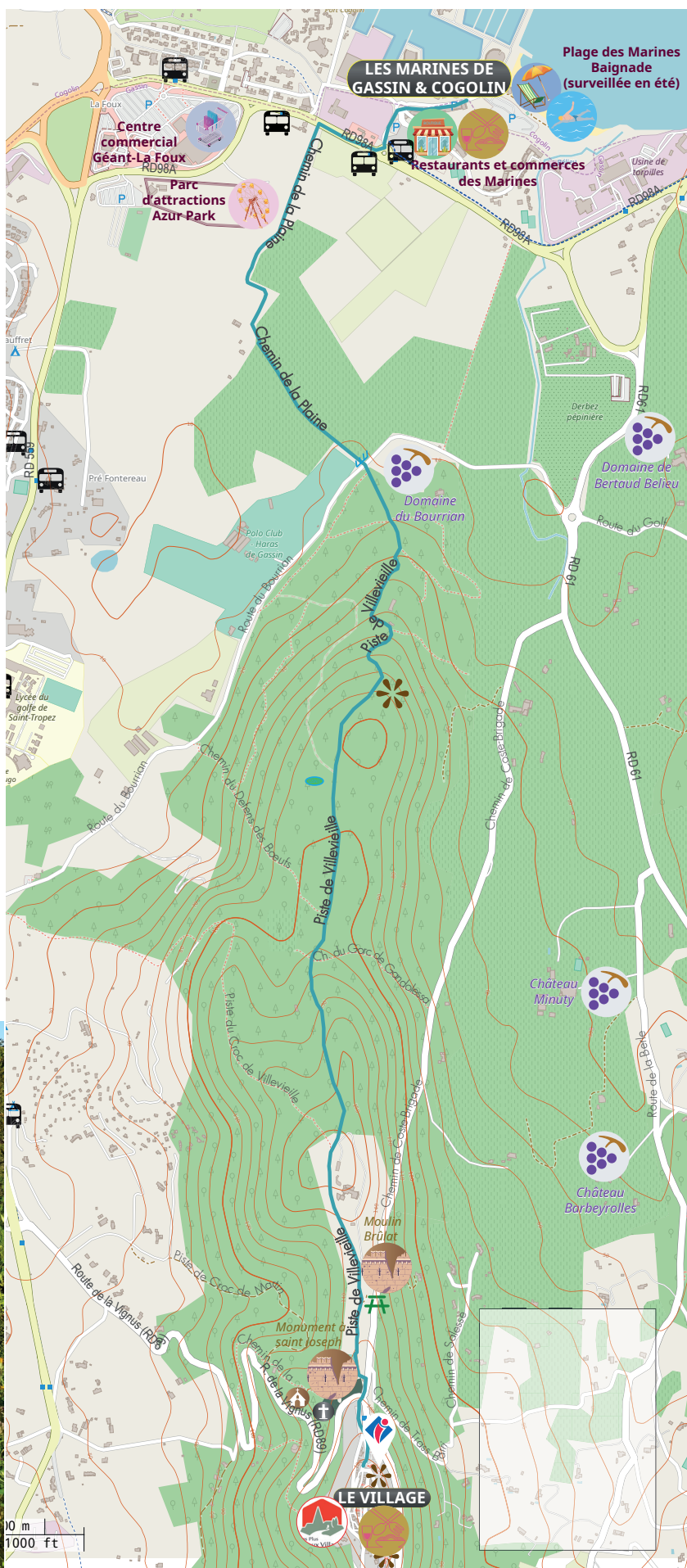
Suivre cette piste durant 2,5 kilomètres (vous passez à proximité du moulin Brûlat puis de la villa Héraklée, ancienne propriété de Gunther Sachs au temps où il conquiert le cœur de Brigitte Bardot). Vous bénéficiez de plusieurs points de vue durant la descente (👁 sur Grimaud et son château, sur le golfe de Saint-Tropez). Longer le domaine viticole du Bourrian et traverser la route du Bourrian pour trouver quelques mètres sur votre gauche un sentier qui, après un gué, vous conduit au chemin de la Plaine, à travers les vignes du domaine du Bourrian (1,15 km).

Arrivé à la RD98a près d'Interhome, suivre le trottoir sur votre droite (170 m) (le centre commercial de La Foux se trouve sur votre gauche à environ 300 m, près du parc d'attractions Azur Park).

Tournez sur votre gauche au rond-point en direction des Marines de Gassin (180 m). Au second rond-point, continuez tout droit en passant devant les commerces des Marines de Gassin (Bartabac des Marines, Tour de Pizz', Ciao Belli ; vous trouverez sur la place Le Pitchoun, Sandrée Coiffure, la laverie May Flower).

Vous pouvez ensuite poursuivre jusqu'à la plage (200 mètres à droite). Vous trouverez les Marines et le port de Cogolin sur votre gauche.

Pour le retour, vous pouvez suivre le chemin en sens inverse.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Pour une randonnée réussie, il convient de bien se préparer. L'itinéraire envisagé doit correspondre au niveau des participants ; ces derniers doivent être équipés en conséquence. Il faut être particulièrement conscient des particularités du climat méditerranéen : les fortes chaleurs en été n'empêchent pas les nuits froides ; les orages peuvent y être violents.

Équipement

Selon la période, les conditions météorologiques annoncées et le parcours choisi, il faut veiller à s'équiper convenablement : chaussures de marche, crème solaire, lunettes de soleil, polaire, coupe-vent. Nous vous conseillons d'apporter de la nourriture (fruits, barres céréalières) et de l'eau en quantité suffisante (au moins deux litres d'eau par jour et par personne).

Itinéraire

Étudiez votre itinéraire à l'avance ; amenez une carte de la zone que vous allez parcourir (cartes fournies par l'office de tourisme, carte IGN 3545 OT pour Gassin). À partir des indications données (ici pour un marcheur évoluant à environ 3 km/h), estimez la durée de votre parcours et ajoutez une marge d'au moins une heure par précaution. Le cas échéant, configurez votre appareil GPS et/ ou votre téléphone avant de partir.

Sur le terrain

Prenez soin de prévenir des proches de votre sortie et de votre heure de retour prévue. Ne marchez pas seul. Adaptez votre pas au terrain traversé et soyez vigilant, notamment sur les chemins pierreux (chute de pierres, risque de foulure, etc.). N'hésitez pas à signaler tout problème rencontré sur les sentiers à l'office de tourisme.

Risque incendie

Avec 3 500 km² de forêt, le Var est le deuxième département le plus boisé de France. Les conditions climatiques et le risque incendie conduisent les autorités à réglementer l'accès aux massifs durant l'été selon cinq niveaux de risque : léger, modéré, sévère, très sévère et extrême. Renseignez-vous impérativement dans les offices de tourisme ou sur le site de la préfecture : http://www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif.

Dans tous les cas il est interdit de fumer, d'allumer du feu, de faire du camping sauvage, de prélever des plantes ou des animaux et de déposer des ordures.

Chasse & animaux

Renseignez-vous sur les dates d'ouverture de la chasse. Soyez vigilants en cas de présence d'animaux sauvages, notamment des sangliers.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander des renseignements auprès des organismes compétents (Météo France, préfecture, mairie) ou de l'office de tourisme (accueil@gassin.eu, +33 (0)4 98 11 56 51).

NUMÉROS UTILES

-secours : 112	-préfecture du Var : 04 94 18 83 83 – var.gouv.fr
-SAMU : 15 (SMUR de Toulon : 04 94 61 61 15)	-Météo France : 32 50
-gendarmerie de Saint-Tropez : 04 94 97 26 25	-police municipale de Gassin : 04 94 56 62 17
-centre antipoison de Marseille : 04 91 75 25 25	-mairie de Gassin : 04 94 56 62 00 – mairie-gassin.fr

Instagram, Facebook, Flickr, Pinterest...
PARTAGEZ VOS PHOTOS : #GASSINVILLAGE



OFFICE DE TOURISME DE GASSIN

20, place Léon Martel, 83580 Gassin village
+33 (0)4 98 11 56 51 - accueil@gassin.eu
Ouverture : octobre à mars : LMMJV : 9h-12h - 14h-17h
avril-septembre : LMMJVS : 9h-13h 14h-18h ; D 9h-13h

